

La liberté d'expression vaut aussi pour les religions !

Après la publication d'une prière pour l'Assomption par Monseigneur Vingt-Trois mettant l'accent sur la famille et s'opposant à l'adoption par un couple homosexuel, des associations se sont inquiétées d'une atteinte à la laïcité. Selon Erwan Le Noan, elles ont tort.

Avec Erwan Le
Noan

A lire aussi sur le même sujet :

[- L'Église se mêle de ce qui la regarde](#)

[- Les censeurs de prière et autres lanceurs d'anathèmes républicains croient-ils vraiment que l'Église construit ses discours sur l'air du temps?](#)

La publication d'une [prière pour l'Assomption](#) par Monseigneur Vingt-Trois a déclenché une vive polémique. Plusieurs associations ou personnalités se sont inquiétées d'une atteinte à la laïcité. **La polémique est absurde et les arguments sans fondement : il n'y a aucune atteinte à la laïcité et, n'en déplaise à certains, la liberté d'expression vaut aussi pour les religions !**

Le texte n'est pas vraiment un brûlot de bigoterie...

Le passage en cause dans la prière, appelle à ce que « *les enfants et les jeunes (...) cessent d'être les objets des désirs et des conflits des adultes pour bénéficier pleinement de l'amour d'un père et d'une mère* ». On ne peut pas dire qu'il soit d'une brutalité rageuse et pourtant il a conduit à un déferlement de réactions parfois très violentes.

Evidemment, on peut être en désaccord sur le fond (et certains ne se privent pas de le faire savoir [Act Up](#) y voit un encouragement à l'homophobie ; [la Fondation Copernic](#) explique que l'Eglise n'est pas pertinente en raison de 2000 ans de complicités meurtrières). Mais le débat porte surtout sur le droit de l'Eglise de participer au débat public.

L'Eglise a le droit de s'exprimer dans le débat public !

Pour le [Parti Radical de Gauche](#), [l'Union des familles laïques](#) ou Pierre Bergé (qui demande sur twitter de quoi se mêle l'Eglise), la réponse est claire : « non ». Et ils dénoncent les atteintes à la laïcité. Ils ont tort.

Les réactions à la prière de l'Assomption illustrent une évolution liberticide du discours sur la laïcité

La laïcité repose sur deux piliers : la neutralité de l'Etat et de ses représentants d'une part, la liberté de culte d'autre part.

Ces dernières années, l'obligation de neutralité a été étendue aux usagers du service public (loi sur le voile à l'école) puis de l'espace public (loi sur la burqa). A la fin de l'année dernière, le Sénat socialiste a poussé au bout de sa logique ce raisonnement qu'on retrouve [des deux côtés de l'échiquier politique, en demandant même l'interdiction de signes religieux dans l'espace privé](#) !

Cette tendance révèle que la laïcité est de plus en plus confondue avec un rejet de la religion hors de l'espace public (ce qu'elle n'est pas !) : on mélange sécularisation forcée de la société et séparation du politique et du spirituel ([alors même qu'en pratique](#), les interventions publiques en faveur des cultes sont constantes en France).

La laïcité permet tout à fait que les cultes et leurs représentants s'expriment dans le débat public. Et ils le font ! Ils sont d'ailleurs reçus régulièrement par les politiques : le Président Hollande a par exemple reçu Mgr Vingt-Trois, Monsieur Moussaoui et le Recteur Boubakeur [en juillet dernier](#). Cela ne veut pas dire qu'ils ont raison, mais ils doivent pouvoir s'exprimer, comme tous les autres groupes de la société.

Les politiques font preuve d'hypocrisie, utilisant la laïcité selon ce qui les arrange

Au-delà, le débat très conjoncturel du 15 août, révèle une certaine hypocrisie politique en France vis-à-vis des cultes, qui nuit gravement à la sérénité du débat.

A Gauche, on semble avoir oublié bien vite qu'il y a exactement deux ans (août 2010), on se gargarisait des propos de l'Eglise qui critiquait vertement la politique du Gouvernement Fillon vis-à-vis des Roms ([Libération](#) avait même consacré une « une » vantant, une fois n'est pas coutume, la prise de position du Pape) ! A l'époque, [Cécile Dufлот](#) se référait aux propos de l'Eglise, [le Parti Socialiste](#) utilisait les déclarations papales, et [Jean-Luc Mélenchon](#) rappelait n'avoir « *jamaïs été hostile au fait que les religieux s'expriment* » car ils sont « *dans leur rôle lorsqu'ils produisent un discours moral sur la vie dans la*

société ».

[Bruno Le Maire](#) (UMP), lui, rappelait à l'Eglise le « *principe de la séparation totale de l'Eglise et de l'Etat* ». Car [à droite](#), ceux qui défendent aujourd'hui – à juste titre – la liberté d'expression de l'Eglise ont été les promoteurs ces 10 dernières années d'une laïcité valant silence du religieux dans le débat public.

Retrouver un débat serein

La réaction épidermique de quelques groupes militants n'est malheureusement que le révélateur d'une tension croissante dans le débat public, qui se trompe sur la laïcité et envenime les échanges en prétendant interdire aux cultes de s'exprimer. Cette évolution est inquiétante : on peut être en désaccord avec les représentants d'un culte, mais cela ne doit pas conduire à leur interdire la parole. **Il faut souhaiter qu'on retrouve une sérénité sur les questions religieuses dans le débat public et qu'on se souvienne que la laïcité est d'abord un régime de liberté.**